

CRT6 01/ELSHHEI

Concernant le projet de création d'un lotissement.

Nous sommes favorablement opposés à la création d'un lotissement en zone 2AU, sur les terrains 274-290-163 à 195 pour les raisons fondamentales suivantes. Habitant juste au bas de ces terrains, nous constatons de nombreuses fois dans l'année un afflux et une stagnation d'eau importante et lente, venant du haut de cette pente. Un lotissement engendrerait des quantités bien plus importantes et un grand risque d'inondation de caves des riverains actuels. En outre, les 2 routes de boue en 2006 et 2012, pénétraient également au bas

des terrains 274-230. Autre raison, ce projet engendrerait la perte de nombreux arbres fruitiers sur ces parcelles concernées. Je sollicite, Melsheim a obtenu le classement en "Village Nature"

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
SUN